

GUIDE DE POCHE POUR LES VACCINATEURS

VACCIN CONTRE LE PNEUMOCOQUE CHEZ L'ADULTE

Le Comité consultatif national de l'immunisation recommande l'administration du vaccin contre le pneumocoque pour les personnes suivantes :

1. Tous les adultes de 65 ans et plus

2. Tous les adultes qui présentent un risque accru de pneumococcie invasive, y compris les personnes atteintes des affections suivantes :

Sans maladie immunodéficitaire, telles que :

- l'écoulement chronique de liquide céphalorachidien
- des maladies neurologiques chroniques pouvant nuire à l'élimination des sécrétions orales
- des implants cochléaires (y compris les adultes qui doivent recevoir des implants)
- des maladies cardiaques ou pulmonaires chroniques
- le diabète sucré
- l'insuffisance rénale chronique
- une néphropathie chronique (y compris le cirrhose hépatique, peu importe la cause)
- l'asthme nécessitant une intervention médicale au cours des 12 mois précédents

Avec maladie immunodéficitaire, telles que :

- l'anémie falciforme ou autres hémoglobinopathies
- des déficits immunitaires congénitaux impliquant n'importe quelle partie du système immunitaire, notamment l'immunité à médiation humorale (lymphocytes B), l'immunité à médiation cellulaire (lymphocytes T), le système du complément (déficits en properdine ou en facteur D) ou la fonction phagocytaire
- l'asplénie (fonctionnelle ou anatomique)
- un traitement immunosuppresseur, notamment l'usage prolongé de corticostéroïdes, la chimiothérapie, la radiothérapie, le traitement après une greffe d'organe, et l'usage de certains médicaments antirhumatismaux
- l'infection à VIH
- une greffe de cellules souches hématopoïétiques (receveur)
- des tumeurs malignes, y compris leucémie et lymphome
- syndrome néphrotique
- une transplantation d'un organe plein ou des cellules des îlots de Langerhans (candidat ou receveur)

3. Adultes de moins de 65 ans qui sont résidents d'établissements de soins de longue durée

4. Adultes immunocompétents atteints des affections dont l'état de santé ou la situation a pour effet d'augmenter leur risque de pneumococcie, telles que :

- l'alcoolisme
- le tabagisme
- sans-abri
- les drogues illicites

VACCINS ANTIPNEUMOCOCCIQUES

1. Vaccin conjugué contre le pneumocoque
 - Prevnar^{MD}13 (PNEU-C-13)
2. Vaccin polysaccharidique contre le pneumocoque
 - Pneumovax^{MD}23 (PNEU-P-23)

Pour plus de renseignements, visitez le site Web du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) : <http://www.phac-aspc.gc.ca/naci-ccni/index-fra.php#rec>

GUIDE DE POCHE POUR LES VACCINATEURS

VACCIN CONTRE LE PNEUMOCOQUE CHEZ L'ADULTE

POSOLOGIE ET CALENDRIER

Chaque dose de vaccin antipneumococcique est de 0,5 mL.

1. Adultes immunocompétents âgés de 65 ans ou plus qui ne présentent aucun facteur de risque

- Administrer une dose de PNEU-P-23 **OU**
- Administrer une dose de PNEU-C-13, suivie d'une dose de PNEU-P-23 8 semaines plus tard (si la personne n'a pas reçu une dose antécédente de PNEU-P-23, ou si la personne a reçu une dose de PNEU-P-23 il y a au moins 1 an).

2. Adultes immunocompétents de moins de 65 ans qui sont résidents d'établissements de soins de longue durée

- Administrer une dose de PNEU-P-23.

3. Adultes âgés de 18 ans et plus atteints des affections dont l'état de santé ou la situation a pour effet d'augmenter leur risque de pneumococcie — à l'exception des greffes de cellules souches hémapoïétiques

- Administrer une dose de PNEU-C-13, suivie d'une dose de PNEU-P-23 8 semaines plus tard (si la personne n'a pas reçu une dose antécédente de PNEU-P-23). La dose de PNEU-P-23 devrait être administrée au moins 1 an après une dose antérieure de PNEU-P-23.

4. Adultes âgés de 18 ans et plus qui ont reçu une greffe de cellules souches hémapoïétiques

- Administrer trois doses de PNEU-C-13, commençant 3 à 9 mois après la greffe. Ces doses devraient être administrées à au moins 4 semaines d'intervalle, et suivies d'une dose de PNEU-P-23 12 à 18 mois après la greffe (c.-à-d. 6 à 12 mois après la dernière dose de PNEU-C-13).

REVACCINATION

- On recommande une seule revaccination des adultes atteints d'une affection médicale qui augmente leur risque de pneumococcie invasive et qui ont reçu une dose antécédente du vaccin PNEU-P-23. Administrer une dose avec le vaccin PNEU-P-23 au plus tôt 5 ans après la dose antérieure de PNEU-P-23.

CONTRE-INDICATIONS ET PRÉCAUTIONS

- Les vaccins antipneumococciques sont contre-indiqués chez les personnes ayant déjà eu une réaction anaphylactique à un composant du vaccin, y compris l'anatoxine diphtérique.

EFFETS SECONDAIRES

- Douleur ou rougeur possible au point de l'injection.
- Une faible fièvre.
- Très rarement, on signale d'effets indésirables modérés à graves.

AUTRES CONSIDÉRATIONS ET CONSEILS

- Le vaccin PNEU-C-13 peut être donné en même temps que d'autres vaccins, mais pas en même temps que le vaccin PNEU-P-23.
- Le vaccin antipneumococcique peut être donné en même temps que le vaccin contre l'herpès zoster.
- Le vaccin PNEU-P-23 peut être donné en même temps que le vaccin contre l'herpès zoster.
- On peut administrer le vaccin antipneumococcique toute l'année.
- Si indiqué, on peut vacciner les femmes enceintes à l'aide du vaccin PNEU-P-23 ou du vaccin PNEU-C-13.
- Les recommandations quant à la vaccination antipneumococcique chez les femmes enceintes sont les mêmes que pour les femmes qui ne sont pas enceintes et qui n'allaitent pas. Pour plus de renseignements, visitez le Guide canadien d'immunisation (2013), Partie 3 : Vaccination de populations particulières : Immunisation durant la grossesse et l'allaitement. Disponible sur : <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cig-gci/p03-04-fra.php>